

leurs yeux ou sous leur plume, il peut se faire que j'attende longtemps et vainement. Encore faudrait-il que j'appelasse alors leur attention sur la manière particulière dont ils s'écrivent, et il est fort à craindre que ces observations n'étant ni amenées ni rattachées à rien, ne laissent pas une trace bien durable dans leur esprit. J'ai pensé qu'il valait mieux instituer à cet effet des exercices spéciaux. Ces exercices sont absurdes, d'accord ; mais ils me conduisent au but qu'il me faut atteindre." La justification me surprit sans me convaincre ; mais aujourd'hui encore je ne vois pas bien ce que j'aurais à y objecter. Or, qu'on songe combien il lui fallait d'exercices pour parcourir ainsi tout le dictionnaire ! Que de temps perdu ! Et pour quel profit ? Je crains bien que ceux qui ne voient là qu'une réforme insignifiante ne se fassent pas une idée exacte des difficultés de l'enseignement primaire, ou qu'ils ne lui accordent pas l'importance qu'il mérite.

Ce que je dis des consonnes redoublées, je le dirai avec non moins de raison des lettres inutiles qui se sont introduites dans certains mots, sous prétexte d'étymologie, ou qu'on prononçait autrefois et qu'aujourd'hui on ne prononce plus. Pourquoi conserver un *p* dans *dompter* et dans *compter* ? — Pourquoi ne pas écrire *someil*, *anéé*, *doner*, *couroner*, *constament*, puisqu'on n'y prononce qu'un *m* ou un *n* ? Et même, qu'on y prenne garde : en laissant subsister dans l'écriture ces lettres inutiles, on s'expose à ce qu'elles soient prononcées. Déjà l'on n'y manque pas dans certaines provinces du midi. Or, les déformations de la langue parlée ne sont pas moins à redouter pour l'unité de la langue que les irrégularités de la langue écrite.

Je demanderais toutefois qu'une exception fût faite pour les consonnes finales, et qu'elles fussent conservées, même quand elles ne se prononcent pas, si elles expliquent certaines dérivations.

Il faut écrire *plomb* avec un *b*, *drap* avec un *p*, *grand* avec un *d*, etc., parce qu'ils ont servi à former *plombier*, *draperie*, *grandeur*, etc. Dans le même ordre d'idées, je ne me rallierais nullement à l'orthographe un peu particulière de la *Revue des Deux-Mondes* qui écrit les *éléments*, les *enfants*, au lieu de les *éléments*, les *enfants* ; en effet, *éléments* conduit à *élémentaires*, *enfants* à *enfantin*, *enfantillage*, etc. Il faut songer à l'enseignement grammatical : une réforme qui, par la suppression de certaines lettres inutiles, ne ferait en somme que le compliquer, au lieu de le simplifier, est à éviter. Le phonétisme ici ne vaut pas qu'on lui sacrifie une règle générale pour la formation des mots, ni des analogies propres à en faire connaître le sens ou à en expliquer la dérivation.

b) *Supprimer le plus possible les exceptions en grammaire et les ramener aux règles générales.* — Mais où nous approuvons complètement M. Michel Bréal, c'est quand il recommande de porter surtout l'effort de la réforme sur certaines règles grammaticales, telles que la formation du pluriel, parce que ces règles trouvent leur application à tout instant, et parce qu'avec leurs exceptions, qui souffrent elles-mêmes des exceptions, elles sont tout particulièrement le cauchemar des écoliers. " Des pluriels comme *châteaux*, *chevaux*, *cailloux*, *cieux*, n'auraient rien de trop étrange, nous dit-il. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale." On pourrait bien, ce semble, y joindre *ail*, qui fait *ails* en botanique, mais qui fait *aulx* dans le sens de *plante potagère* ! — Ce qui est vrai des substantifs l'est également des adjectifs. Pourquoi n'écrirait-on pas *fameus* au masculin pluriel ; des *livres hébreus*, comme on écrit des *habits bleus*, etc. ? — Pour-